

Comblar le déficit en infrastructures : pourquoi une communication et une information démocratiques sont essentielles à la justice climatique



WACC

communication pour toutes et tous

Comblers le déficit en infrastructures:

pourquoi une communication et une information démocratiques sont essentielles à la justice climatique



WACC

communication pour toutes et tous

• 2026 •



Comblé le déficit en infrastructures : pourquoi une communication et une information démocratiques sont essentielles à la justice climatique

La WACC est une organisation internationale de la société civile qui promeut la communication en tant que droit humain. 80 Hayden Street. Toronto, Ontario, M4Y 3C, Canada. www.waccglobal.org

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien de Brot für die Welt (Pain pour le monde) (brot-fuer-die-welt.de).

La reproduction et la diffusion des informations contenues dans « Comblé le déficit en infrastructures : pourquoi une communication et une information démocratiques sont essentielles à la justice climatique » sont autorisées à condition que les sources soient citées. Cependant, la traduction du contenu dans d'autres langues et la reproduction intégrale de cette étude ne sont pas autorisées sans le consentement préalable de la WACC.

Ce document est publié sous licence Creative Commons.

Autrice principale :

Laura María Duarte Bateman (Colombie/États-Unis)

Crédits des études de cas :

Alma Montoya (Grupo COMUNICARTE, Colombie) ; Dev Kumar (Indigenous Media Foundation, Népal), Okoro Onyekachi Emmanuel (Media Awareness and Justice Initiative, Nigeria)

Rédacteur en chef :

Lorenzo Vargas (Colombie/Canada)

Rédactrice en chef adjointe :

Terri Miller (Canada)

Traducteur :

Nicolas Pinondel (France)

Mise en page et graphisme :

Stephany Escobar (Colombia)

Septembre 2026

Avertissement concernant l'IA : Les idées, les recherches et le contenu principal de cet article sont entièrement le fruit d'un travail humain. Les outils d'IA ont été utilisés exclusivement à des fins d'assistance éditoriale, notamment pour la correction grammaticale et le peaufinage des phrases.





Table des matières

Résumé	7
La crise climatique est également une crise de l'information et de la communication	10
La protection de l'environnement était perçue comme une imposition mais les médias locaux ont trouvé une solution : le cas de la radio communautaire des paramos colombiens	13
Alors que la politique climatique ignorait les savoirs autochtones, un réseau de médias a ouvert un espace pour le dialogue : faire le lien entre les savoirs locaux et les instances décisionnaires au Népal	19
Leur réalité environnementale étant considérée comme anecdotique, ils ont commencé à collecter leurs propres données : la justice numérique, une forme de justice environnementale dans le delta du Niger	23
Conclusion	28
À propos de la WACC	30





Résumé

La justice climatique est souvent abordée sous l'angle des émissions, de la protection de l'environnement, des transitions énergétiques et des stratégies d'adaptation. Pourtant, une dimension essentielle est fréquemment négligée : la communication et l'information.

Les communautés ne peuvent pas participer à des décisions dont elles ignorent l'existence, défendre leurs droits sans disposer de preuves, ni réclamer des comptes aux décideurs lorsque l'information est inaccessible ou manipulée. Elles ne peuvent pas participer de manière constructive lorsqu'il n'existe aucune plateforme leur permettant de faire entendre leur voix, localement et plus largement.

L'expérience de la WACC Global, organisation internationale de la société civile qui promeut les droits à la communication depuis plus de six décennies, l'a démontré : **les initiatives de communication indépendantes, menées par les communautés, locales et autochtones font partie de l'infrastructure essentielle qui rend la justice climatique possible.**

À travers trois études de cas menées par nos partenaires en Colombie, au Né-

pal et au Nigeria, « Comblant le déficit en infrastructures » démontre comment la communication constitue un élément indispensable à la participation, à la responsabilisation, à l'instauration de la confiance et à l'autonomisation des communautés – autant d'éléments qui sont au cœur de la lutte pour la justice climatique.

» La première étude de cas se penche sur le travail du Grupo COMUNICARTE, dans l'écosystème andin de haute altitude des páramos colombiens, à travers son action menée depuis plusieurs décennies avec des stations de radio locales. **Elle montre comment les médias communautaires favorisent la confiance et la collaboration au niveau local, éléments essentiels afin d'impliquer les communautés de manière significative dans la lutte contre les menaces environnementales.**

» La deuxième étude de cas porte sur la Indigenous Rights Foundation au Népal et sur ses efforts visant à combler le fossé entre les décideurs de haut ni-



• Photo: Grupo Comunicarte - Colombia •



veau en matière d'hydroélectricité et les communautés autochtones les plus touchées par ce type de projets, grâce à des débats diffusés publiquement. **Ce cas montre comment la communication peut faire le lien entre la politique climatique nationale et les priorités, les savoirs et les expériences de vie des communautés directement concernées, créant ainsi des espaces où les décideurs sont publiquement tenus de rendre des comptes aux personnes affectées par leurs choix.**

» La troisième étude de cas porte sur la Media Awareness Justice Initiative (MAJI) dans le delta du Niger au Nigeria, une organisation qui a mis en place un écosystème de communication solide, reposant sur la collecte de données menée par les communautés, sur la diffusion de ces données, sur l'accès au numérique et sur l'alphabétisation numérique. **Ce cas montre comment les communautés peuvent passer du statut de simples récepteurs d'informations à celui de producteurs de preuves fiables, améliorant ainsi la transparence, renforçant la responsabilisation et permettant une participation plus constructive à la lutte contre les dommages environnementaux.**

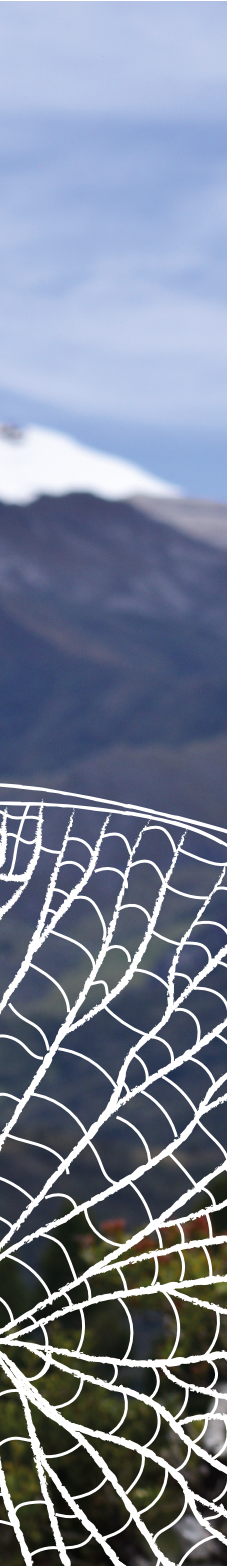
Ensemble, ces exemples montrent qu'une communication démocratique et participative remplit de multiples fonctions dans la lutte pour la justice climatique :

- » elle contribue à lutter contre la désinformation,
- » elle permet d'instaurer un climat de confiance,
- » elle facilite le dialogue,
- » elle renforce la responsabilisation des différents acteurs,
- » elle valorise les savoirs locaux,
- » elle permet de générer des données factuelles ancrées localement, et
- » elle élargit considérablement l'accès aux plateformes d'information et de communication.

Mais surtout, cela permet aux communautés de passer du statut de simples destinataires de la politique climatique à celui de participants actifs à la construction de leur avenir.

Alors que les défis climatiques et environnementaux s'intensifient, les investissements dans les écosystèmes de communication et d'information doivent être reconnus comme des interventions stratégiques en faveur de la justice climatique.

Aucune réponse au changement climatique ne peut être véritablement démocratique, équitable ou efficace sans un soutien au journalisme indépendant, aux médias communautaires, aux réseaux de communication populaires, aux initiatives d'inclusion numérique ou encore aux infrastructures d'information locales.





La crise climatique est également une crise de l'information et de la communication



En 2019, le monde a vu brûler la forêt amazonienne à une échelle jamais atteinte depuis la sécheresse due au phénomène El Niño de 2010. Mais contrairement à la crise précédente, les incendies de 2019 n'étaient pas principalement le résultat de la variabilité climatique naturelle. Ils étaient la conséquence de la forte augmentation de la déforestation. Rien qu'au cours des sept premiers mois de cette année-là, les taux de déforestation [avaient augmenté de plus de 60 %](#) par rapport à la même période en 2018, selon l'Institut national de recherche spatiale du Brésil.

Pourtant, à mesure que la crise se développait, la compréhension de ses causes par le public a fait l'objet d'une vive controverse. De hauts responsables gouvernementaux, dont le ministre de l'Environnement de l'époque, Ricardo Salles, [ont attribué les incendies « à la sécheresse, au vent et à la chaleur »](#), minimisant ainsi le rôle de la déforestation d'origine humaine. Dans le même temps, le président de l'époque, Jair Bolsonaro, a avancé des allégations non fondées selon lesquelles des organisations non gouvernementales seraient responsables des incendies, dans le but de discréditer son administration.

[Des recherches ultérieures](#) ont révélé que ces discours **s'inscrivaient dans le cadre d'une campagne coordonnée de désinformation**. Ces campagnes visaient à détourner la responsabilité des politiques publiques qui avaient permis le défriche-

ment pour la faire porter sur les acteurs de la société civile, en particulier les ONG environnementales. Cela a détourné l'attention des facteurs structurels à l'origine de la crise et a érodé la confiance du public envers les organisations œuvrant pour la protection de la forêt.

Cet épisode met en évidence une dimension cruciale et souvent négligée de la justice climatique : la lutte pour l'information.

L'injustice climatique ne résulte pas seulement d'une exposition inégale aux atteintes à l'environnement ou d'une exclusion des processus de décision. Elle se perpétue également du fait de l'accès inégal à des informations précises, actualisées et riches de contexte, et de l'accès inégal aux plateformes permettant aux personnes de communiquer, de s'organiser et de faire entendre leur voix.

Lorsque la désinformation se propage, elle fausse la perception du public, affaiblit la responsabilisation des acteurs et nuit à la visibilité des solutions élaborées localement – à commencer par celles mises en œuvre par les communautés autochtones et directement concernées.

Ceux qui œuvrent pour la justice climatique sont confrontés à un double défi. D'une part, nous devons continuer à nous attaquer aux causes structurelles du préjudice environnemental. D'autre part, **il est urgent de reconnaître que l'information et**



la communication démocratiques constituent un pilier fondamental de la justice climatique elle-même.

Il est essentiel de soutenir des écosystèmes de communication et d'information locaux et dynamiques – en particulier dans les zones touchées par les effets du changement climatique – afin de garantir que les voix des populations soient entendues. Concrètement, cela implique des financements, un accompagnement technique et la promotion de politiques publiques plus favorables aux médias locaux communautaires (radio, télévision et médias numériques) ainsi qu'au journalisme de proximité indépendant.

Il est urgent de donner la priorité aux initiatives locales axées sur la communication, capables de renforcer progressivement la confiance, la transparence et la responsabilisation sur le terrain. Ces initiatives ne se contentent pas de rendre compte des événements en temps réel. Elles apportent également un contexte culturel essentiel, valorisent les savoirs ancestraux et communautaires, et mettent en avant des solutions locales qui passent souvent inaperçues dans les médias traditionnels.

Nous devons favoriser la création d'espaces où les communautés autochtones, locales et directement concernées peuvent raconter leurs propres histoires. Cela contribue non seulement à faire évoluer la perception de la crise climatique, mais aussi à déterminer quels savoirs sont reconnus et valorisés dans l'élaboration de la réponse mondiale.

Investir dans de solides écosystèmes de communication et d'information locaux ne doit pas être considéré comme un complément aux actions en faveur de la justice climatique, mais bien comme un élément fondamental de celles-ci.

Le manque de médias et d'initiatives d'information fiables affaiblit considérablement les efforts visant à mobiliser les communautés, à influencer les politiques publiques et à créer une solidarité mondiale. Soutenir financièrement les communicants locaux, protéger la liberté de la presse et donner plus de visibilité aux récits et aux solutions proposées par les peuples autochtones et les communautés locales renforce ces écosystèmes. Cela ouvre ainsi la voie à une action climatique plus responsable, plus inclusive et plus efficace.





La protection de l'environnement était perçue comme une imposition mais les médias locaux ont trouvé une solution : le cas de la radio communautaire des paramos colombiens

*Lorsque les politiques climatiques et environnementales échouent, ce n'est généralement pas par manque de connaissances scientifiques ou de cadres juridiques, mais parce qu'elles sont déconnectées des rapports sociaux, des identités culturelles et des systèmes de communication qui façonnent la vie quotidienne au sein des communautés concernées. Les efforts visant à protéger les écosystèmes naturels peuvent facilement être perçus comme des impositions extérieures lorsque les communautés sont traitées comme de simples destinataires d'informations plutôt que comme des participants actifs à la transformation de leur environnement. L'étude de cas du [Grupo COMUNICARTE](#) en Colombie démontre que **les médias communautaires peuvent constituer une infrastructure essentielle en matière de climat et de savoir, favorisant la confiance grâce à une participation communautaire authentique.***

Dans les hauteurs des Andes s'étend un paysage qui défie toute description simpliste : les páramos. Souvent décrits comme une « usine naturelle d'eau », ces écosystèmes montagneux intertropicaux font office de « glaciers andins », captant l'humidité des nuages pour fournir 70 à 85 % de l'eau potable de Colombie. Les páramos, que l'on ne trouve que dans les hautes altitudes de la Colombie, du Vénézuéla, de l'Équateur et du Pérou, comptent parmi les écosystèmes les plus précieux et les plus fragiles de la planète.

En 2018, le gouvernement colombien a adopté la loi n° 1930 (« loi sur les páramos »), un projet de loi historique destiné à protéger cet écosystème contre les pressions exercées par l'exploitation minière, l'extraction d'hydrocarbures et l'agriculture intensive. Cette loi a pour objectif principal de délimiter les páramos, en fixant des frontières claires en vue de leur préservation.



Cependant, dans les confins des montagnes, ces limites sont souvent perçues comme une menace. Pour les communautés qui ont élu domicile dans ces hauteurs depuis des générations, la délimitation des terres est fréquemment interprétée comme une expropriation de la part des pouvoirs publics. Ces tensions de longue date ont alimenté une profonde méfiance à l'égard des institutions de l'État, créant un obstacle qui empêche tout dialogue sérieux ou constructif avec la population.

Au cœur de ces tensions, une présence familière ouvre la voie. Reconnaisables à leurs gilets vert forêt / bleu ciel caractéristiques, les membres du Grupo COMUNI-CARTE arpentent ces territoires depuis fort longtemps, bien avant que la loi ne soit rédigée ou que les institutions ne s'y soient intéressées. Leur légitimité repose sur des décennies de présence et une confiance profondément enracinée.

Pour les communautés des páramos, le Grupo COMUNI-CARTE n'est pas un observateur externe, mais un partenaire qui privilégie les intérêts locaux plutôt que l'imposition de politiques extérieures. **Ses actions de communication ne se limitent pas à la protection de l'environnement. Dans les récits qu'ils diffusent via les radios locales, via des brochures imprimées ou encore via des contenus audiovisuels partagés en ligne, ils entremêlent recettes de la région, récits des aînés, ainsi que mythes et légendes des hautes montagnes. Ce faisant, ils reconnaissent le territoire comme un tout vivant – en honorant son histoire et sa complexité plutôt qu'en le traitant comme un simple terrain vierge destiné à la conservation.**



Que sont les médias communautaires ?

Le travail du Grupo COMUNI-CARTE illustre parfaitement ce que les chercheurs et les professionnels désignent sous le terme de « médias communautaires ». Les médias communautaires constituent une forme de communication alternative et de base qui fonctionne en dehors de l'influence des systèmes commerciaux ou contrôlés par les pouvoirs publics. Comme le définit la Dre Clemencia Rodríguez, spécialiste en communication, les médias communautaires sont « des technologies médiatiques entre les mains des communautés, qui produisent des récits médiatiques destinés à ces mêmes communautés ». Contrairement aux médias grand public qui privilégient souvent l'audimat ou les priorités de l'État, les médias communautaires constituent un outil local d'autoreprésentation et d'action collective.

Les médias communautaires sont reconnus par l'UNESCO comme un élément essentiel d'une écologie médiatique pluraliste. Ils décentralisent la propriété des médias et garantissent que le droit à la liberté d'expression soit accessible à tous, et non pas uniquement à ceux qui détiennent le pouvoir institutionnel.



En 2020, cette confiance s'est traduite en actions concrètes grâce à un modèle pédagogique innovant. L'équipe a contribué à la mise en place d'un réseau de 10 radios communautaires réparties dans divers écosystèmes de páramos. En collaborant, les membres du réseau ont produit une série de 280 magazines radiophoniques éducatifs consacrés à la protection des páramos. Ces émissions ont été diffusées sur des radios locales, qui restent le cœur battant de la communication au sein de ces communautés. Cette initiative a permis de transformer le scepticisme initial de la communauté en un engagement collectif en faveur de la protection de son propre territoire.

La directrice Alma Montoya, ainsi que les communicants et animateurs d'ateliers Esmeralda Quevedo, Eliecer Pinto et Edwin Sandoval, du Grupo COMUNICARTE, nous proposent trois stratégies permettant aux médias communautaires de renforcer la confiance au sein des communautés où ils sont implantés : **la communication participative, l'éducation horizontale et la résistance créative** :

1.

Aller au-delà du journalisme traditionnel pour s'orienter vers une communication participative. Le journalisme traditionnel maintient souvent une frontière rigide entre « l'expert » qui fournit l'information et le récepteur « passif ». Les médias communautaires, en revanche, effacent cette frontière. Grâce à des formats tels que les pièces radiophoniques, l'acte de communication devient un processus collectif où chacun peut être créateur. Lors des ateliers du Grupo COMUNICARTE, par exemple, il n'est pas rare de voir un grand-père collaborer avec son petit-fils ou encore le commerçant du coin travailler aux côtés d'un étudiant pour transposer leur réalité commune sous forme de scénario. Cette approche participative garantit que ces



réécits ne soient pas simplement « sur » la communauté, mais « issus » de celle-ci, ce qui rend l'information plus humaine et plus accessible, plutôt que technique ou artificielle.

2. Une participation fondée sur la reconnaissance de l'expertise locale.

L'éducation traditionnelle au climat repose souvent sur une approche descendante : les représentants officiels expliquent à une communauté comment prendre soin des ressources. Dans les médias communautaires, cependant, au lieu de se faire sermonner, les membres de la communauté sont invités à réfléchir à leur vie quotidienne, en examinant leurs propres pratiques de préservation de l'environnement – ou l'absence de ces dernières. Le fait de partager ses difficultés et ses réussites personnelles en matière de protection des ressources naturelles vient enrichir un corpus collectif de connaissances. Ce processus valide l'expérience vécue en tant que forme d'expertise légitime. **Ce faisant, les médias communautaires garantissent que l'action climatique soit perçue comme pertinente, réalisable et propre à la communauté locale.**

3. Une résistance stratégique reposant sur la créativité.

Dans les régions où, pour des raisons politiques ou économiques, des acteurs armés s'en prennent à ceux qui défendent leurs terres, la confiance devient une question de survie. Les communautés sont plus disposées à s'intéresser aux informations et à agir en conséquence lorsque celles-ci proviennent de communicants en



• Photo: Grupo Comunicarte - Colombia •

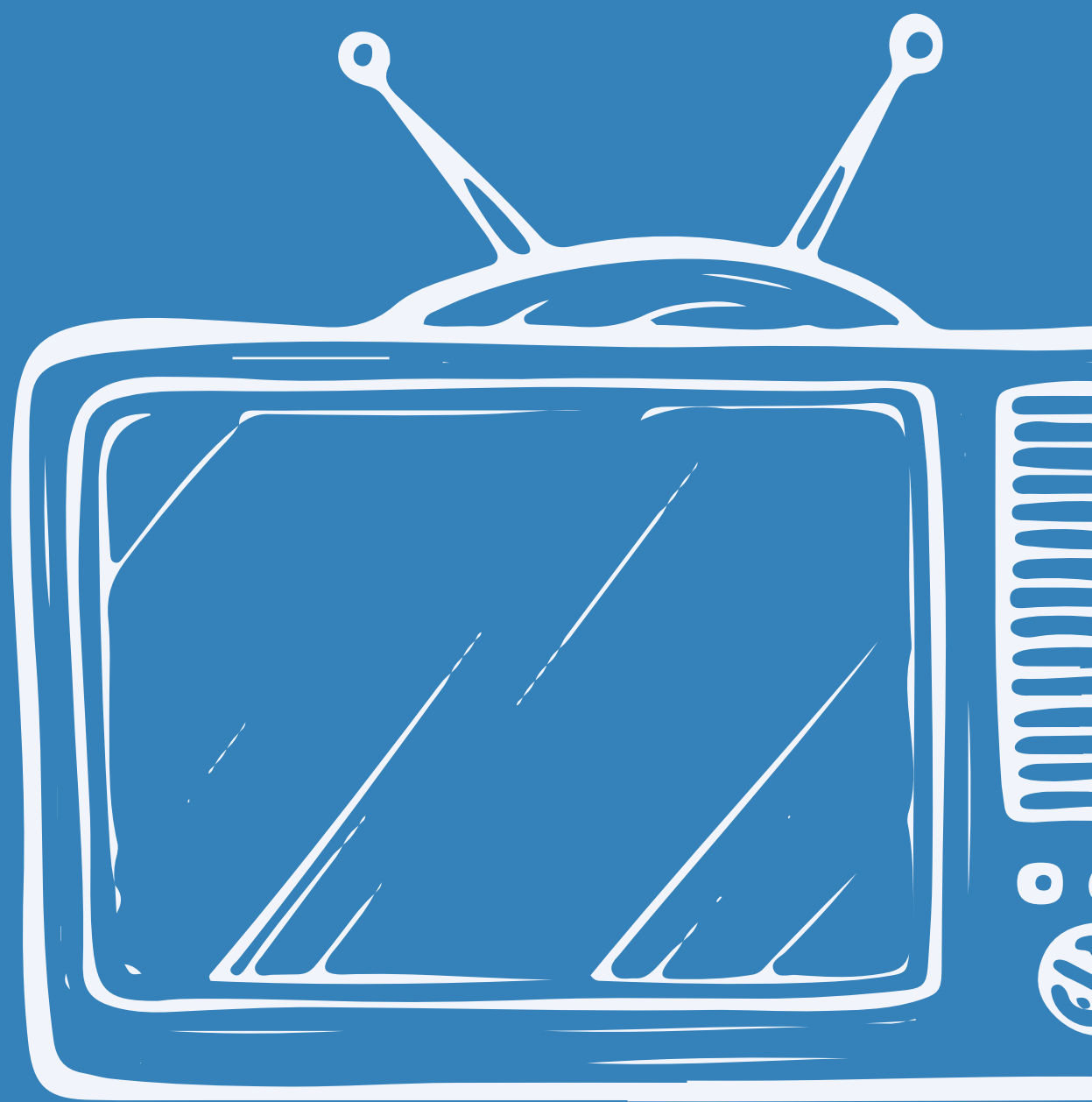


qui elles ont confiance et qui sont capables de comprendre les dangers auxquels elles sont confrontées. Grâce à leur créativité, les médias communautaires ont mis au point des moyens de continuer à dénoncer les injustices sans exposer les communautés à davantage de risques.

[Le podcast radiophonique](#) en dix épisodes « Killaricocha » en est un exemple. « Killaricocha » raconte l'histoire d'une ville fictive confrontée à l'arrivée d'une multinationale et de sa mine à ciel ouvert. Bien que les personnages et la ville soient fictifs, l'histoire reflète celle de nombreuses communautés de la région. Selon Alma Montoya, la force de ce format réside dans sa résonance universelle : des habitants de villes totalement différentes ayant écouté le podcast ont eu le sentiment qu'il parlait de leur propre territoire. **Présenter les conséquences néfastes de l'exploitation minière à travers un prisme fictionnel permet de transmettre le message par les ondes d'une manière qui minimise les risques personnels.**

Le Grupo COMUNICARTE instaure un climat de confiance auprès des communautés avec lesquelles il travaille en ancrant l'éducation à l'environnement à la culture locale, aux réalités vécues et à la narration participative. Parallèlement, il prend en compte les risques auxquels s'exposent les communautés lorsqu'elles s'opposent à de puissants intérêts politiques et économiques, et adapte ainsi ses efforts de communication afin d'informer et de mobiliser sans exposer les personnes à plus de danger. **Son travail montre que la protection environnementale durable ne repose pas uniquement sur des lois ou des interventions institutionnelles, mais également sur l'existence d'écosystèmes de communication fiables, reconnus par les communautés comme leur appartenant.**







Alors que la politique climatique ignorait les savoirs autochtones, un réseau de médias a ouvert un espace pour le dialogue : faire le lien entre les savoirs locaux et les instances décisionnaires au Népal



La poursuite des objectifs climatiques mondiaux fait souvent l'impasse sur une vérité fondamentale – l'efficacité des politiques publiques dépend de leur lien avec les personnes qu'elles concernent. Le cas de l'expansion de l'hydroélectricité au Népal illustre de façon éloquent le besoin de combler le fossé entre les instances décisionnelles de haut niveau et les savoirs communautaires. Il est clair que sans canaux de communication délibérés, même les initiatives « vertes » risquent de reproduire d'anciens schémas de marginalisation. Le travail de la [Indigenous Rights Foundation](#) montre comment la communication permet d'aligner les ambitions nationales sur les réalités locales.

Dans le cadre de l'Accord de Paris, le Népal s'est engagé à augmenter considérablement sa capacité hydroélectrique, qui passerait d'environ 782 ou 787 mégawatts (MW) avant 2015 à 15 000 MW d'ici 2030 et à 28 500 MW d'ici 2035. Si cet objectif peut initialement être perçu comme une avancée positive pour la transition vers plus d'énergies propres, sa mise en œuvre révèle une tension plus profonde au cœur de la politique climatique. **Les solutions élaborées au niveau national ou mondial peuvent avoir des conséquences néfastes sur le plan environnemental et social lorsqu'elles sont déconnectées des réalités des communautés les plus exposées.**

Au Népal, bon nombre de ces projets hydroélectriques dépendent de cours d'eau et de terres gérées depuis longtemps par des communautés autochtones. Ces communautés sont touchées de façon disproportionnée par ces grands projets et sont souvent exclues des processus décisionnels qui les régissent, en violation du principe de consentement libre, préalable et éclairé (CLPE). **Ce décalage illustre un problème structurel plus vaste concernant la justice climatique – la marginalisation des savoirs, ceux-là mêmes qui ont permis de faire perdurer ces écosystèmes depuis des générations.**

Pour combler ce fossé, la Indigenous Rights Foundation a mis au point un modèle innovant fondé sur la communication locale. Elle facilite les dialogues entre les communautés autochtones, les représentants du gouvernement et les promoteurs, qui sont ensuite diffusés à la télévision, à la radio et sur des plateformes en ligne. Ces espaces permettent



un échange de connaissances multidirectionnel, servent de forums pour soulever certaines préoccupations et fournissent des moyens d'assurer la responsabilité des acteurs. Comme ces dialogues sont diffusés publiquement, leur portée dépasse le cercle des participants directs, ce qui permet à des communautés plus larges de comprendre les projets affectant leurs territoires et de tenir les décideurs pour responsables. En l'espace d'un an, cette initiative a touché environ un million de personnes à travers le câble, le satellite, la télévision, Internet et les réseaux sociaux.

Dev Kumar Sunuwar, cofondateur de la Fondation, met en avant trois facteurs clés qui montrent comment la communication peut servir de pont entre les savoirs locaux et le pouvoir décisionnel :

1. Valider les savoirs autochtones en tant qu'expertise climatique. Les peuples autochtones ne sont pas simple-

ment des « populations vulnérables » ; ce sont des détenteurs de savoirs qui possèdent des générations d'expérience dans la gestion des écosystèmes. Leurs moyens de subsistance et leur identité culturelle étant indissociables de la terre, ils possèdent une compétence locale en matière de gestion des ressources qui fait souvent défaut aux politiques modernes. Les plateformes de communication permettent de **formaliser ces savoirs**, les faisant sortir de la marge pour les placer au cœur du débat sur le climat, où ils peuvent être reconnus comme une expertise opérationnelle.

2. Décentraliser le pouvoir grâce aux dialogues sur le terrain. Généralement, les prises de décision conventionnelles se déroulent dans des salles de réunion en ville, loin du site du projet. La Indigenous Rights Foundation **rééquilibre la dynamique de pouvoir**



• Photo: Indigenous Media Foundation - Nepal •



• Photo: Indigenous Media Foundation - Nepal •

en organisant des dialogues directement sur les territoires concernés, sous la conduite d'animateurs. Lorsque les décideurs doivent être physiquement présents au sein de la communauté, ils sont contraints de constater de leurs propres yeux les réalités matérielles et sociales sur lesquelles portent leurs politiques, ce qui renforce considérablement la légitimité et le bien-fondé du dialogue.

3. Créer une archive publique pour assurer la responsabilisation des acteurs. La diffusion de ces échanges transforme des promesses privées en engagements publics. Lorsque les acteurs gouvernementaux et privés s'expriment officiellement, la diffusion de ces engagements constitue un **outil permanent de contrôle**. Cela incite les communautés à suivre les

progrès réalisés et à veiller au respect des engagements pris.

La Indigenous Rights Foundation fait de la communication une infrastructure stratégique au service de la justice climatique, en comblant le fossé entre les savoirs locaux et les décisions prises au plus haut niveau. Lorsque la sagesse ancestrale des communautés autochtones est relayée par les médias, documentée par le journalisme et intégrée dans le domaine public, le « consentement éclairé » passe du statut d'exigence juridique à celui de réalité vécue. **Ce modèle démontre que la communication peut servir de trait d'union essentiel entre les objectifs nationaux et mondiaux d'une part, et les réalités locales d'autre part**, atténuant ainsi les impacts négatifs que la transition vers une énergie propre peut avoir sur les communautés locales.





Leur réalité environnementale étant considérée comme anecdotique, ils ont commencé à collecter leurs propres données : la justice numérique, une forme de justice environnementale dans le delta du Niger



• Photo: MAJI - Nigeria •

Dans de nombreuses régions, les communautés sont quotidiennement confrontées à la pollution, à l'exploitation minière et à la dégradation de l'environnement ; **pour- tant, leurs témoignages sont souvent écartés, jugés insuffisants aux yeux des décideurs institutionnels et privés, davantage intéressés par les données chiffrées.** Le cas de la Media Awareness Justice Initiative (MAJI), dans le delta du Niger au Nigeria, montre comment les infrastructures de communication, l'accès au numérique et la collecte de données par les communautés peuvent transformer la défense de l'environnement. MAJI a mis en place un écosystème de communication local qui permet aux communautés de collecter des données environnementales, de les transformer en récits convaincants et de rendre ces récits accessibles aux person-



nes les plus touchées. Ce faisant, l'organisation montre comment la communication peut servir de mécanisme pour fournir des preuves, démocratiser l'information et permettre aux communautés de surveiller, documenter et réagir activement aux atteintes à l'environnement sur leurs propres territoires.

Depuis des décennies, les communautés du delta du Niger au Nigeria subissent les conséquences dévastatrices pour l'environnement de l'extraction de pétrole brut, notamment les déversements accidentels, la contamination des sources d'eau, la dégradation de la qualité de l'air ainsi que la destruction des moyens de subsistance liés à l'agriculture. Bien que les communautés locales ne cessent de documenter et de dénoncer ces impacts, leurs témoignages sont souvent écartés par les entreprises et les institutions gouvernementales en raison d'un manque de données chiffrées permettant de « prouver » l'ampleur des dégâts.

Ce combat est devenu une affaire profondément personnelle pour Okoro Onyekachi « Kachi » Emmanuel, militant écologiste, producteur audiovisuel et défenseur des droits numériques. En 2012, Kachi a produit [un documentaire vidéo](#) mettant en lumière la destruction de l'environnement causée par l'extraction pétrolière dans le delta du Niger. Bien que ce documentaire contienne des preuves visuelles de marées noires et des témoignages d'habitants affectés, les décideurs et les entreprises ont remis en cause la légitimité de ces conclusions, au motif qu'elles ne s'accompagnaient que de peu de données mesurables. **Cette réaction a mis en lumière un problème structurel plus large : on attendait des communautés victimes d'atteintes à l'environnement qu'elles fournis-**





sent des preuves techniques, malgré leur manque d'accès aux outils et aux infrastructures nécessaires pour les recueillir.

Plutôt que d'abandonner son œuvre, Kachi a élargi son approche au-delà du cinéma documentaire et a fondé la Media Awareness Justice Initiative (MAJI). MAJI a développé un modèle de surveillance environnementale axé sur la communauté, alliant narration, accès au numérique et technologies peu coûteuses. Grâce au déploiement de capteurs bon marché capables de collecter des données sur la qualité de l'air toutes les quinze minutes, les communautés ont pu surveiller ce point de manière autonome et en temps réel. Ces données ont ensuite été partagées via une plateforme en ligne appelée DATACAB (Data Casting for Biodiversity), accessible aux organisations de la société civile, aux journalistes, aux responsables gouvernementaux et aux membres des communautés eux-mêmes.

MAJI s'est rapidement rendu compte que la collecte de données ne suffisait pas si les communautés les plus touchées ne pouvaient pas accéder aux informations produites ni interagir avec celles-ci. L'accès à Internet restait cher dans de nombreuses communautés du delta du Niger, le coût des données mobiles pouvant atteindre un ou deux dollars américains par jour pour 1 à 2 Go, une dépense insoutenable pour de nombreux habitants. En conséquence, ceux-là mêmes subissant les atteintes à l'environnement étaient souvent coupés des espaces numériques où s'organisaient les actions de défense et de partage de l'information.

Pour y remédier, MAJI a mis en place [des points d'accès Internet alimentés à l'éner-](#)

[gie solaire](#) et reliés à des réseaux Wi-Fi communautaires, réduisant considérablement le coût de la connectivité. Les membres de la communauté pouvaient désormais bénéficier d'un accès illimité à Internet pour moins de 30 centimes par jour, contrairement aux tarifs nettement plus élevés des forfaits de données mobiles.

Consciente que l'accès sans connaissances peut reproduire les disparités existantes, MAJI a également développé [des initiatives d'alphabétisation numérique](#) portant sur la mésinformation, la désinformation, l'interprétation de données, le développement web et les compétences en communication numérique. Ce dernier volet de l'écosystème de communication mis en place par MAJI est essentiel pour renforcer la capacité des communautés à identifier, remettre en question et combattre la mésinformation et la désinformation ; garantissant ainsi que les décisions en matière d'environnement soient fondées sur des données crédibles et générées localement, plutôt que sur une information fausse ou trompeuse.

Après cinq ans de mise en œuvre de ce modèle, le travail de la MAJI met en évidence trois enseignements clés concernant la relation entre la communication, les données et la justice environnementale :

- 1. Les données générées par les communautés confèrent une légitimité à la défense de l'environnement.** Alors que les communautés les plus exposées possèdent souvent une connaissance qualitative approfondie des atteintes à l'environnement, les acteurs institutionnels privilégient souvent les données chiffrées pour déterminer si une action s'impose. MAJI



démontre que les communautés peuvent elles-mêmes fournir des données chiffrées crédibles grâce à des technologies accessibles, telles que des capteurs bon marché. Cela remet en cause l'idée selon laquelle la surveillance scientifique de l'environnement doit rester exclusivement aux mains d'experts extérieurs. En combinant leur expérience vécue et des données mesurables, les communautés sont mieux à même de demander des comptes aux responsables et de faire évoluer les décisions politiques.

2.

L'accès à l'information est tout aussi important que sa production. L'existence de données environnementales ne garantit pas à elle seule la justice : l'information doit être accessible aux communautés les plus touchées par les atteintes à l'environnement. MAJI a pris conscience qu'aucune organisation ne peut à elle seule collecter des données, les interpréter et les diffuser efficacement auprès du grand public. C'est pourquoi l'organisation est passée de la simple production de contenus médiatiques à la création d'infrastructures de données ouvertes, afin que d'autres narrateurs, journalistes et groupes de défense puissent accéder à ces informations et les utiliser pour partager leurs propres récits. Des collaborations avec des organisations menées par des jeunes et par des femmes, telles que Rooted Rising, ont contribué à transformer des informations techniques sur l'environnement en récits audiovisuels accessibles, capables de toucher un public plus large et de mieux le sensibiliser.

3.

Les compétences numériques permettent aux communautés de s'engager activement en faveur de la justice environnementale. Les programmes d'éducation numérique de la MAJI aident les membres des communautés à repérer les mésinformations, à interpréter les données environnementales, à participer à des actions de défense en ligne et à contribuer aux initiatives de narration numérique relatives aux atteintes à l'environnement. Les organisations ne pouvant à elles seules surveiller chaque territoire rural en temps réel, la participation communautaire devient essentielle à l'identification des accidents pétroliers et des urgences écologiques dès qu'elles surviennent. En ce sens, la justice numérique devient indissociable de la justice environnementale : la capacité à accéder à l'information, à l'interpréter et à y contribuer détermine précisément la capacité d'une communauté à défendre son territoire et à exiger des comptes aux responsables.

Le travail de la MAJI offre une leçon plus générale aux mouvements pour le climat et l'environnement à travers le monde. **Les communautés qui disposent des outils, de l'accès et des connaissances nécessaires pour produire, interpréter et mobiliser l'information sont mieux armées pour défendre leurs territoires et leurs moyens de subsistance. Elles peuvent documenter les atteintes à l'environnement au moment où elles se produisent, lutter contre la mésinformation et la désinformation, et transformer leurs expériences vécues en preuves crédibles qui influencent les politiques et demandent des comptes aux acteurs concernés.**





• Photo: MAJI - Nigeria •



Conclusion

La communication est souvent considérée comme un outil au service de la justice climatique et environnementale. Les exemples fournis par les partenaires de la WACC en Colombie, au Népal et au Nigeria montrent que les systèmes de communication et d'information **constituent en eux-mêmes un champ d'action pour la justice climatique**.

Dans des contextes très variés, allant de l'écosystème des páramos colombiens aux territoires autochtones du Népal en passant par les communautés riches en pétrole du delta du Niger, la même leçon s'impose : c'est lorsqu'elles disposent des moyens de communiquer, de s'organiser, de documenter et de partager leurs réalités telles qu'elles les perçoivent que les communautés sont les plus à même de protéger leurs territoires.

Prises dans leur ensemble, ces expériences permettent de tirer plusieurs conclusions claires :



La justice climatique est indissociable de la justice en matière d'information. Les communautés ne peuvent pas défendre efficacement leurs territoires, participer à la prise de décision ni militer en faveur de la protection de l'environnement sans avoir accès à des informations précises, pertinentes et fiables.



Il est essentiel de soutenir les initiatives de communication à l'échelle locale, en particulier à une époque où les campagnes de désinformation cherchent activement à affaiblir les mouvements en faveur de la justice environnementale et à saper la confiance du public. Ces initiatives permettent de combattre les faux discours, de renforcer les systèmes d'information et de donner aux communautés les moyens de prendre des décisions éclairées concernant leur environnement.



Les initiatives de communication indépendantes et communautaires jouent un rôle essentiel dans la promotion de la justice climatique. Puisqu'elles sont ancrées dans les territoires qu'elles desservent, elles peuvent réagir aux réalités locales, instaurer un climat de confiance et faire entendre des points de vue souvent négligés par les médias grand public et les acteurs institutionnels.



La force de la proximité compte. Les communicants locaux vivent au quotidien les réalités dont ils témoignent. Leur interprétation ne repose pas uniquement sur des études ou un engagement ponctuel, mais sur leur vécu personnel et des relations de longue date. Cette proximité leur permet d'aborder les enjeux environnementaux avec une profondeur, une nuance et une authenticité que les acteurs extérieurs ne peuvent souvent pas égaler.



La confiance est un atout pour la justice climatique. L'efficacité des partenaires de la WACC, tels que le Grupo COMUNICARTE, la Indigenous Foundation Rights et la



MAJI, ne tient pas seulement aux informations qu'ils produisent, mais aussi à la confiance qu'ils ont su gagner au sein de leurs communautés au fil des ans. La confiance facilite la participation, renforce la légitimité et crée les conditions nécessaires à l'action collective.

-  **Les espaces de communication sont des espaces de responsabilisation.** Les débats publics, les médias locaux et les réseaux d'information communautaires permettent aux décideurs de mieux cerner les réalités des communautés affectées, créant ainsi des opportunités de transparence et de responsabilisation vis-à-vis du public qui, sans cela, n'existeraient peut-être pas.
-  **Les communautés ne sont pas seulement des bénéficiaires de l'action pour le climat.** Elles sont également à l'origine de connaissances essentielles. Les savoirs autochtones, l'expérience du terrain, les données issues des communautés et les récits locaux constituent autant de formes d'expertise indispensables qui doivent éclairer la gouvernance environnementale et la politique climatique.
-  **La technologie peut renforcer la justice environnementale lorsque les communautés en ont le contrôle.** Un accès à Internet bon marché, la compétence numérique et des outils de suivi appartenant aux communautés renforcent la capacité de ces dernières à documenter les atteintes à l'environnement, à lutter contre la désinformation et à participer aux actions de sensibilisation selon leurs propres critères.
-  **La lutte contre le changement climatique nécessite d'investir et de renforcer les écosystèmes de communication.** Les solutions écologiques ne peuvent pas aboutir lorsque la désinformation se répand, que les communautés sont exclues du débat public ou que les savoirs locaux sont ignorés. Investir dans les infrastructures de communication et d'information, c'est investir dans une action pour le climat plus efficace, plus équitable et plus durable.

Les organisations mises en avant dans « Combler le déficit en infrastructures » montrent que **la communication est le tissu conjonctif qui relie les communautés aux décideurs, les savoirs locaux aux politiques publiques, les réalités écologiques aux données factuelles, et l'action locale aux mouvements plus larges en faveur de la justice.**

Pour obtenir des résultats durables, équitables et portés par les communautés, il est nécessaire d'investir de manière soutenue dans le journalisme indépendant, dans les médias communautaires, dans l'inclusion numérique et dans les écosystèmes de communication autochtones et populaires. Il ne s'agit pas là d'éléments facultatifs, mais bien d'éléments fondamentaux à toute intervention stratégique en faveur de la justice climatique.





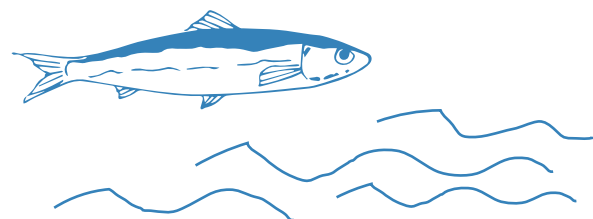
• Photo: ACT Alliance •

À propos de la WACC

La WACC est le leader mondial de la défense de l'ensemble des droits à la communication : le droit de chaque personne à accéder à l'information, à partager ses idées et à se faire entendre. Nous collaborons avec les communautés, les organisations confessionnelles et de défense des droits de l'homme, les médias et les agences internationales afin de garantir une communication ouverte, inclusive et démocratique.

Ancrée dans les principes universels de justice sociale, la WACC a été fondée en 1968 pour lutter contre l'utilisation abusive des médias et faire valoir leur pouvoir au service du bien commun. Aujourd'hui, nous rassemblons des membres et des partenaires dans huit régions du monde afin de démanteler les structures de communication injustes et de construire des médias qui reflètent la dignité, l'égalité et la diversité.

Dans un monde où les médias et les systèmes numériques sont trop souvent axés sur le profit, homogénéisants et polarisants, la WACC promeut une communication centrée sur l'humain qui renforce la démocratie, la justice et la communauté. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.waccglobal.org





WACC

communication pour toutes et tous

• 2026 •

